



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 12 NOVEMBRE 2024

Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) « Agence d'Attractivité de l'Agglomération de Saintes » (202411D001)

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adhérer à la SPL « Agence d'Attractivité de Saintes Grandes Rives, l'Agglo et de nommer M. GILLARD comme représentant de la commune.

Vente du terrain artisanal de Chez Giet (202411D002)

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à vendre la seconde partie du terrain artisanal et d'inclure la réalisation d'un aménagement paysager à l'acte de vente.

Intégration d'un bâtiment au domaine public de la Commune (202411D003)

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'intégrer les bâtiments édifiés sur les parcelles AH 387 et AH 416 au domaine public de la commune.

Projet éducatif autour du cheminement doux (202411D004)

Après un vote dont le résultat est le suivant 12 « pour » et 2 abstentions le conseil municipal décide d'autoriser le projet.

Révision du prix de la location de la Salle Château Vieux (202411D005)

Le conseil municipal décide de porter le prix de la location à 320€ pour la période du 15/04 au 14/10 et à 370€ pour la période du 15/10 au 14/04.

Adhésion à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime (202411D006)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'adhérer à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le CDG17.

Décision Budgétaire modificative N°1 (202411D007)

Augmentation de 1 425.15€ du BP pour couvrir des dépenses et réajustement de lignes budgétaires.

LE MAIRE

PASCAL GILLARD